



**Méditation pour le temps présent par
Paulette Leblanc**

**Notre-Dame de Cotignac
(Notre-Dame de Grâces-1519)**

Cotignac est une commune située dans le département du Var dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa fondation est très ancienne, et le nom *Cotinacco* est attesté depuis 1030. Son château et son église existaient depuis le 11^{ème} siècle. Au 13^{ème} siècle, la seigneurie de Cotignac fut rattachée au comté de Provence. En 1519, sous le règne de François 1^{er}, cette commune était française depuis 38 ans. Rien ne prédestinait Cotignac à devenir célèbre, mais un jour, le 10 août 1519, un bûcheron, Jean de la Baume, fit une rencontre inattendue...

Jean de la Baume, bûcheron très pieux et grand travailleur, gravissait le mont Verdaille qui domine Cotignac. Il était seul, et selon son habitude, il s'agenouilla pour prier avant de se mettre au travail. Puis il se releva; et vit une nuée qui s'écartait laissant voir la Vierge Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Sainte Catherine de Sienne, saint Bernard de Clairvaux et l'Archange Saint Michel entouraient Notre-Dame qui était debout sur un croissant de lune. Immédiatement elle s'adressa à Jean :

- Je suis la Vierge Marie. Allez dire au clergé et aux Consuls de Cotignac de me bâtir ici même une église, sous le vocable de NOTRE-DAME DE GRÂCES et qu'on y vienne en procession pour recevoir les dons que je veux y répandre.

Puis la vision disparut. Peu sûr de lui, et croyant à une hallucination, Jean alla à son travail comme d'habitude et ne parla à personne, ni de cette apparition, ni du message qui lui avait été confié. Mais le lendemain 11 août 1519, allant de nouveau à son travail, il eut une nouvelle apparition, au même endroit. Cette fois, il ne pouvait plus se taire. Aussi redescendit-il au village sans attendre. Jean étant un homme très sérieux et très pieux, tout le monde, y compris le clergé, crut à son récit et une petite

Spiritualité sur Radio Silence
www.radio-silence.org

chapelle fut élevée à l'endroit des apparitions. Et rapidement on enregistra de nombreuses grâces. Ainsi, dès le 14 septembre 1519, au cours des travaux de fondation pour la première chapelle, on découvrit de grandes quantités d'ossements ayant certainement appartenu aux martyrs du 1^{er} siècle. En même temps plusieurs malades furent guéris. Le 17 mars 1521, le pape Léon X donnait son approbation et accordait au sanctuaire marial provençal de Cotignac, une série de privilèges.

L'affluence des pèlerins devint telle que les responsables municipaux durent réglementer les pèlerinages qui se succédaient; et cela dura jusqu'à la Révolution française. Nombreuses furent également les grâces collectives obtenues, et consignées dans les archives municipales. Ainsi, en 1522, les villes d'Aix et de Marseille, firent une démarche auprès de Notre-Dame de Grâces, afin d'éloigner la menace de peste. Et le terrible fléau s'écarta de ces deux villes pendant plus d'un siècle. On connaît d'autres démarches religieuses municipales auprès de Notre-Dame : Montfort, Brignoles, La Valette, Digne, Aubagne, et d'autres villes, pour des raisons très diverses.

Le besoin d'une Communauté religieuse stable se faisait sentir de plus en plus sur la colline. Aussi, dès 1586, une petite communauté des prêtres, autour du Chanoine Rollin Ferrier, put-elle s'organiser en société sacerdotale rattachée à l'Oratoire que Saint Philippe NERI (1515-1595) venait de fonder à Rome. Quelques années plus tard, en 1619, cette première maison de l'Oratoire, en France, s'agrégea à l'Oratoire français, que le futur Cardinal de Bérulle avait fondé à Paris. Le 10 mai 1629, le Pape URBAIN VIII envoya une Bulle aux Pères de l'Oratoire pour les remercier de leur action auprès des pèlerins du célèbre sanctuaire dédié à la Bienheureuse Marie, dite de Grâces. Mais le signe le plus retentissant de l'intercession de Notre-Dame de Grâces était encore à venir.

Nous sommes le 27 octobre 1637. Frère Fiacre, un moine Augustin, priait avec ses confrères moines dans l'église de son couvent, Notre-Dame des Victoires, à Paris. Soudain, frère Fiacre eut une révélation intérieure : la Reine de France devait demander publiquement qu'on fit en son nom trois neuvaines de prières à la sainte Vierge, et un fils lui serait donné. Il faut savoir que Louis XIII et Anne d'Autriche avaient été mariés en 1614, alors qu'ils n'avaient que 14 ans. Mais au bout de 22 ans de mariage, aucun enfant n'étant né du couple royal, une certaine inquiétude grandissait, surtout au niveau politique : qui succéderait à Louis XIII ?

Mais revenons à Frère Fiacre qui précisa que la première neuvaine devrait avoir lieu à Notre-Dame de Grâces en Provence, la seconde à Notre-Dame de Paris, la cathédrale, et la troisième à Notre-Dame des Victoires. Nous devons savoir que Frère Fiacre, au cours de son noviciat avait déjà reçu la même inspiration, mais personne n'en avait tenu compte. De nouveau,

Spiritualité sur Radio Silence
www.radio-silence.org

ses supérieurs, toujours sceptiques, lui demandèrent de garder le silence, ou bien de prouver qu'il disait vrai.

Le 3 novembre 1637, soit six jours après son intuition intérieure, dans sa cellule, le Frère Fiacre, vers 2 heures du matin, entendit des cris d'enfant et se trouva devant la Vierge Marie qui lui montra un bébé et lui dit :

- N'ayez pas peur ; je suis la Mère de Dieu, et l'enfant que vous voyez est le Dauphin que Dieu veut donner à la France.

Et la vision disparut... Mais au bout de quelques instants la Vierge Marie se manifesta encore, mais resta silencieuse. Puis, environ deux heures plus tard, Marie était de nouveau là, mais sans le petit bébé. Elle dit :

- Ne doutez plus, mon enfant de ce que vous avez déclaré à votre confesseur. Pour marquer que je veux qu'on avertisse la Reine de faire trois neuvaines en mon honneur, voilà LA MÊME IMAGE qui est à Notre-Dame de Grâces, en Provence, et l'église.

Et Frère Fiacre vit avec précision le tableau ainsi que le chœur de l'église où il se trouvait. Immédiatement mis au courant, les Supérieurs de Frère Fiacre consultèrent des personnes qui avaient fait le pèlerinage, et tout le monde constata que la description de Frère Fiacre correspondait à la réalité. Le 5 novembre 1637, un procès-verbal fut rédigé et envoyé au Cardinal de la Rochefoucauld : en effet, tout cela était devenu une véritable affaire d'État. La Reine et le Roi furent informés. Mû par une étrange impulsion intérieure, Frère Fiacre, dès le 8 novembre 1637, commença, au nom de la Reine les trois neuvaines qui se terminèrent le 5 décembre suivant, exactement neuf mois avant la naissance du futur Roi Louis XIV. Au début du mois de février 1638, la Reine voulut connaître Frère Fiacre. Il se rendit donc au Louvre où la Reine le remercia. Puis Frère Fiacre rencontra le Roi qui lui ordonna d'aller à Cotignac.

Quand Frère Fiacre et son supérieur furent arrivés à Cotignac, une messe fut célébrée pendant neuf jours, conformément à l'ordonnance royale. C'est alors que, le Roi et la Reine étant absolument sûrs de la naissance de leur fils, Louis XIII signait une Consécration qui vouait la France à Notre-Dame. Le 5 septembre 1638 naissait, à Saint Germain en Laye, Louis Dieudonné, le futur Louis XIV.

Quatre ans et demi plus tard, le Roi Louis XIII mourait nommant Anne d'Autriche Régente du Royaume. Elle fit peindre un tableau montrant le futur roi agenouillé devant la Vierge Marie ; et Frère Fiacre dut acheminer le tableau jusqu'au Sanctuaire de Cotignac, en avril 1644. En février 1660, avant de rencontrer le Roi d'Espagne pour la signature du Traité des Pyrénées entre la France et l'Espagne, le jeune Roi Louis XIV, âgé de 21 ans, et Anne d'Autriche allèrent à Cotignac. Puis, le roi demanda à Frère

Spiritualité sur Radio Silence
www.radio-silence.org

Fiacre, en mars 1661 d'offrir, en son nom, à Notre-Dame des Grâces plusieurs exemplaires du Traité des Pyrénées. Mais, entre temps, en juin 1660 et toujours à Cotignac, eut lieu un autre événement : l'apparition de Saint Joseph.

Nous sommes à Cotignac, le 7 juin 1660. Un jeune berger provençal de 22 ans, Gaspard Ricard, surveillait son troupeau sur le mont Bessillon qui fait face au mont Verdaille. Vers une heure de l'après-midi la chaleur était accablante, et, assoiffé, Gaspard s'allongea sur le sol rocailleux. Soudain, un vieil homme se tint près de lui et indiqua un rocher en lui disant, dans le patois du lieu :

- Je suis Joseph; enlève ce rocher et tu boiras.

Très surpris, Gaspard hésitait. Ce rocher était très lourd: comment le soulèverait-il ? Mais le vieillard réitéra son ordre. Le berger obéit, déplaça le rocher sans aucun effort, et découvrit une source dont l'eau se mit à ruisseler. Gaspard but avec avidité, mais lorsqu'il se releva, le vieil homme avait disparu. Sans plus attendre, Gaspard alla raconter au village ce qui venait de lui arriver ; immédiatement, les curieux montèrent au Mont Bessillon pour voir la source. Trois heures après l'apparition du vieil homme, en un lieu que tous les habitants savaient très aride, coulait une eau abondante et fraîche.

Aujourd'hui, la Fontaine de Saint Joseph coule toujours au pied du sanctuaire ; les grâces continuent à se multiplier. À tous ceux qui prient avec foi, Saint Joseph répond avec son cœur de père ; il ramène le cœur des enfants vers leurs parents, protège les enfants à naître, réconcilie des frères désunis, rend le goût de vivre. Ce petit village de Cotignac est le seul au monde où l'ensemble de la Sainte Famille soit apparu. C'est vraiment le village de la sainte famille. Pendant la Révolution française, le sanctuaire fut détruit, mais il fut reconstruit et les grâces se renouvelèrent.

Voici maintenant la fin du texte authentique du vœu de Louis XIII, du 10 février 1638. Par ce vœu, Louis XIII instaurait les processions du 15 août durant lesquelles les sujets devaient prier Dieu et la Vierge pour les heureux succès du roi. En outre, chaque église du royaume se devait de consacrer sa chapelle principale à la Reine des Cieux, dans la mesure où l'église elle-même n'était pas sous le patronage de la Vierge. Louis XIII promit enfin d'élever un nouveau maître-autel dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, et d'offrir un nouveau groupe sculpté à la cathédrale, ce qui fut réalisé sous le règne de Louis XIV.

Voici le texte que vous attendez. Après avoir exposé les raisons de ce vœu, Louis XIII poursuivait :

Spiritualité sur Radio Silence
www.radio-silence.org

"À ces causes, nous avons déclaré et nous déclarons que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge Marie pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets, et nous avertissons le sieur Archevêque de Paris, et lui enjoignons que tous les ans, le jour de l'Assomption, il fasse faire commémoration de notre présente déclaration à la grand'messe, qui se dira en son église cathédrale, et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en la dite église, à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et les corps de ville, avec pareilles cérémonies que celles qui s'observent aux processions générales les plus solennelles..."

Ceci devait s'appliquer aussi aux paroisses du diocèse de Paris. Puis le roi exhortait les évêques du royaume de faire en sorte que le Parlement et tous les services officiels des villes soient présents à ces cérémonies. De plus, *"le peuple devait avoir une dévotion particulière à la Vierge... et devait aussi implorer sa protection afin que le royaume de France jouisse longtemps d'une bonne paix et que Dieu y soit servi et révééré saintement..."*

(Le vœu de Louis XIII fut donné à Saint-Germain-en-Laye, le dixième jour de février, l'an de grâce 1638.)